

F 18-1 e

ECIM
FAMILLE : Remorques routières 2 essieux centrés
TYPE : E350AF

0 - GENERALITES

- 0.1 - Nom et adresse du Constructeur : **ECIM**
 39, Avenue Jean-Jaurès
 18100 VIERZON
- 0.2 - Marque : **ECIM**
- 0.3 - Genre : **REM ou châssis nu pour REM ou RESP**
- 0.4 - Type : **E350AF**
- 0.4.1 Versions :
 28 = PTAC 2800 Kg
 30 = PTAC 3000 Kg
 32 = PTAC 3200 Kg
 35 = PTAC 3500 Kg

1 - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

- 1.1 - Nombre d'essieux et de roues : **2 essieux, 4 roues simples**
- 1.2 - Dimensions des pneumatiques : **195 R 14 (106 N) ou équivalents**
185 R 15 (103 N) ou équivalents
- 1.3 - Constitution du châssis :
Cadre métallique constitué par des longerons et des traverses en profilé ou tôle, le tout assemblé par mécano-soudure ou boulonnage.
- 1.3.1 Dispositif d'attelage :
Flèche fixe ou articulée comprenant à son extrémité une tête d'attelage avec crochet à rotule ou anneau.

2 - POIDS ET DIMENSIONS (Kg et m)

	Version 28	Version 30	Version 32	Version 35
2.1 - Poids Total Autorisé en Charge :	2800	3000	3200	3500
2.2 et 2.3 - Sans objet				
2.4 - Charges maximales admissibles :				
2.4.1 Sur l'essieu 1 :		1750		
2.4.2 Sur l'essieu 2 :		1750		
2.4.5 Sur le crochet d'attelage :		100		
2.5 - Sans objet				
2.6 - Voie des essieux :		1,000 à 2,200		
2.7 - Empattement (entre axe d'attelage et axe du tandem) :		1,770 à 6,000		
2.7.1 Empattement du tandem :		0,500 à 0,800		
2.8 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements) :				
2.8.0 Total :		200 à 1750		
2.8.1 Sur l'essieu 1 :		85 à 835		
2.8.2 Sur l'essieu 2 :		85 à 835		
2.8.3 et 2.8.4 - Sans objet				
2.8.5 Sur le crochet d'attelage :		30 à 80		
2.9 - Porte-à-faux avant :		0,800 à 3,550		
2.10- Porte-à-faux arrière :		0,700 à 3,450		
2.11- Longueur hors tout :				
2.11.1 Sans tenir compte de la flèche :		1,500 à 7,000		
2.11.2 Totale :		2,500 à 9,480		
2.12- Largeur hors tout :		1,200 à 2,500		

CHASSIS NU (*)

- 2.8 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements) :
- 2.8.0 Total : 200 à 1750
- 2.8.1 Sur l'essieu 1 : 85 à 835
- 2.8.2 Sur l'essieu 2 : 85 à 835
- 2.8.3 et 2.8.4 - Sans objet
- 2.8.5 Sur le crochet d'attelage : 30 à 80
- 2.9 - Porte-à-faux avant : 0,800 à 3,550
- 2.10- Porte-à-faux arrière : 0,700 à 3,450
- 2.11- Longueur hors tout :
- 2.11.1 Sans tenir compte de la flèche : 1,500 à 7,000
- 2.11.2 Totale : 2,500 à 9,480
- 2.12- Largeur hors tout : 1,200 à 2,500

VALEURS LIMITEES A RESPECTER APRES CARROSSAGE DU VEHICULE

- 2.8 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche (valeurs limites minimales pour véhicule carrossé) :
- 2.8.0 Total : 200
- 2.8.1 Sur l'essieu 1 : 85
- 2.8.2 Sur l'essieu 2 : 85
- 2.8.3 et 2.8.4 - Sans objet
- 2.8.5 Sur le crochet d'attelage : 30
- 2.9 - Porte-à-faux avant maxi : 3,550
- 2.10- Porte-à-faux arrière :
- 2.10.1 Mini sans ferrure ni accessoire : 0,700
- 2.10.2 Maxi sans ferrure ni accessoire : 3,450
- 2.10.3 Maxi avec ferrures et accessoires : 3,570
- 2.11- Longueur maxi hors tout :
- 2.11.1 Sans tenir compte de la flèche : 7,120
- 2.11.2 Totale : 9,600
- 2.12- Largeur maxi hors tout : 2,550
- 2.13- Intervalle autorisé pour la projection verticale sur le plan horizontal sur lequel reposent les roues du véhicule, du centre de gravité de la charge (pour charge uniformément répartie). Cet intervalle est repéré par ses distances extrêmes mesurées en avant de la projection verticale de l'axe du tandem sur le plan de projection défini ci-dessus :
- 2.13.1 Distance (Y) mini (**): 0,00
- 2.13.2 Distance (Y) maxi (**): 0,04

VEHICULE LIVRE CARROSSE (*)

- 2.8 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements) :
- 2.8.0 Total : 210 à 2000
- 2.8.1 Sur l'essieu 1 : 90 à 960
- 2.8.2 Sur l'essieu 2 : 90 à 960
- 2.8.3 et 2.8.4 - Sans objet
- 2.8.5 Sur le crochet d'attelage : 30 à 80
- 2.9 - Porte-à-faux avant : 0,800 à 3,550
- 2.10- Porte-à-faux arrière :
- 2.10.1 Sans ferrure et accessoire : 0,700 à 3,450
- 2.11.2 Avec ferrures et accessoires : 0,700 à 3,570
- 2.11- Longueur hors tout :
- 2.11.1 Sans tenir compte de la flèche : 1,500 à 7,120
- 2.11.2 Totale : 2,500 à 9,600
- 2.12- Largeur hors tout : 1,200 à 2,550

(*) Les dimensions exactes du véhicule sont indiquées sur le Certificat de Conformité

(**) Sous réserve de respecter les charges maximales admissibles

- 3 - Sans objet
- 4 - Sans objet